


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIRANDE**

Séance du 17 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 Février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 11 Février 2026, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Pour le vote du compte administratif, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	17	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

M. DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, M. FORGUES, BARBARA, LARAN, Mmes ABADIE, CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

Procuration(s) :

Mme LUBAS à Mme DUBOSQ, M. VIDAL à M. FORGUES.

Etai(en)t absent(s) :

MMES LASSALLE, GABARROT, MENDES et Lors du vote : M. Patrick FANTON.

Date de la convocation
11 février 2026

Ne participe pas au vote : Mme CHARLIER

Date d'affichage
/ /

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /

A été nommé **secrétaire de séance :**

Monsieur Gérard FORGUES

**2026.01.05 D : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
du Budget ESPACE DES CLARISSSES**

et publication du

/ /

Le Conseil Municipal,

Investissement

Dépenses :	Prévu :	173 000,00
	Réalisé :	172 631,43
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes :	Prévu :	173 000,00
	Réalisé :	173 109,30
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	208 796,00
	Réalisé :	203 133,65
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes :	Prévu :	208 796,00
	Réalisé :	187 115,10
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	477,87
Fonctionnement :	-16 018,55
Résultat global :	-15 540,68

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Monsieur Le Maire Adjoint, et le secrétaire de séance.
Pour extrait, certifié conforme.

Fait à Mirande, le 17/02/2026

Monsieur Le Maire Adjoint, Jean-François DARROUX et le secrétaire de séance